



MON CALENDRIER DE COLLECTE 2026

COMMUNES

Ordures ménagères

Tri

Ville-au-Val

Vendredi matin semaine impaire

Lundi matin

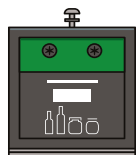


Tous les emballages et les papiers :

- Les petits cartons, cartonnettes et briques alimentaires
- Tous les papiers (journaux, prospectus, livres, enveloppes)
- Tous les emballages métalliques
- Tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, barquettes, sacs, films...)

Séparés et vidés

A TRIER dans le sac jaune ou en vrac dans le conteneur de tri



Tous les emballages en verre :

Bouteilles, pots, bocaux et flacons, sans couvercles ni bouchons

A TRIER dans le conteneur à verre



Tous les papiers :

Journaux, magazines, prospectus, catalogues, livres, courriers et enveloppes

A TRIER dans le conteneur à papier



Tous les textiles :

Vêtements, linge de maison, chaussures, sacs

Propres et secs

A TRIER dans le conteneur à vêtements

Les restes de repas et déchets fermentescibles :

- Épluchures de fruits et légumes
- Marc de café et filtres, dosettes souples en papier, thé en vrac et sachets
- Restes de repas
- Essuie-tout, mouchoirs, serviettes
- Aliments périmés sans emballage
- Coquilles d'œufs et de fruits secs
- Fleurs et plantes d'intérieur
- Litières végétales non traitées

A TRIER dans le composteur ou dans les points de collecte biodéchets



Bon à savoir :

La communauté de communes propose des composteurs en bois de 400L au tarif réduit de 25 €



Retrouvez la carte d'implantation des points de collecte des biodéchets



Contact :

Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson
75 allée Louis Camille Maillard - 54700 Pont-à-Mousson
tél : 03.83.87.87.00
mail : dechets@cpcbpm.fr

Collecte des déchets assurée les jours fériés, sauf:

-1^{er} janvier,

-1^{er} mai

-25 décembre

où un rattrapage sera effectué le lendemain.

Les horaires de ramassage sont susceptibles d'évoluer, en cas de collecte le matin, merci de sortir vos déchets la veille au soir (à partir de 19h).